



## [Grand débat national 2019]

# Notre contribution sur l'engagement bénévole

### « Le Bénévolat s'invite dans le grand Débat »

Tandis que la clôture du Grand débat national est imminente, *Benenova, France Bénévolat, Passerelles & Compétences, Pro Bono Lab* et *Tous bénévoles* associations ayant pour objectif la promotion de l'engagement bénévole en France :

- rendent public, le fruit de leur contribution,
- invitent leurs adhérents à se mobiliser.

Les propositions s'articulent autour des 4 thèmes du Grand débat national :

- Transition écologique
- La fiscalité et les dépenses.
- L'organisation de l'Etat et des services publics
- La démocratie et la citoyenneté

Nous proposons à tous ceux qui le désirent d'aller sur le site du grand débat, <https://granddebat.fr/> afin de participer pour porter les valeurs de nos associations et de l'engagement bénévole.

C'est extrêmement simple. Il suffit de cliquer, dans le chapitre « Comment participer au Grand Débat » (à peu près en milieu de page) de cliquer sur « contribuez en ligne » puis « accéder à l'espace dédié ».

### CHIFFRES CLES

Le bénévolat mobilise près de 20 millions de Français, dont plus de 14 millions dans les associations, partout en France, dans tous les secteurs de la société.

### A L'ORIGINE DE CETTE CONTRIBUTION

Depuis 2016, *Benenova, France Bénévolat, Passerelles & Compétences, Pro Bono Lab* et *Tous bénévoles* prennent la parole pour porter les fondamentaux de l'engagement bénévole dans le débat public.

*En 2017, nos cinq associations ont publié une tribune « Bénévolat : des réponses à des enjeux de société ».*

*Aujourd'hui, le Grand débat national, nous permet de partager ces idées et propositions avec les citoyens, les pouvoirs publics et l'ensemble des acteurs de la société.*

## I. Transition écologique

---

1. Economique, énergétique, cette transition est devenue une évidence pour tous. Elle nécessite la participation du plus grand nombre au plus près de la vie de chacun. Prendre en compte les initiatives les plus variées, les plus industrielles, les plus industrieuses, est primordial. Se priver des compétences et des gisements d'inventivité de bénévoles motivés serait une très grave lacune
2. L'action des bénévoles, dans le champ de la transition écologique, contribue à irriguer la société de ses initiatives et solutions innovantes pour s'alimenter, se déplacer, consommer ou habiter... autrement.
3. Le bénévole sait, par essence, s'adapter à une frugalité des moyens, choisie ou subie, et fait tous les jours la preuve de son esprit imaginatif, de son souci de l'économie, de son sens pratique, alliés au souci de l'autre... Autant d'atouts de qualité pour un développement durable équilibré.

## II. La fiscalité et les dépenses.

---

1. Des études scientifiques montrent l'impact du bénévolat sur la santé physique et mentale des seniors notamment, réduisant les ruptures de lien social et donc les dépenses induites (santé, dépendances...). La retraite peut constituer une rupture majeure. Etre bénévole après sa retraite permet de se maintenir en forme, de participer à la vie sociale et à la création de richesses pour la société.
  - Le bénévolat permet les échanges intergénérationnels,
  - Le bénévolat permet de lutter contre les solitudes, dommageables à la santé ainsi qu'à la société.
  - Le bénévolat permet de mettre en œuvre des compétences acquises tout au long de la vie.
2. Par ailleurs, de nombreux bénévoles s'engagent auprès de personnes âgées, permettant de maintenir celles-ci en relation étroite avec la société lorsqu'elles n'ont plus la possibilité de s'engager, réduisant ainsi le coût de la dépendance.
3. Des points retraite pour les bénévoles, une fausse bonne idée ! Le bénévolat est un acte désintéressé, qui exprime une démarche de gratuité sans contrepartie directe. Les bénévoles aspirent à ce que leur bénévolat soit reconnu et valorisé bien sûr, mais simultanément ils en retirent des satisfactions à travers des expériences uniques, des rencontres humaines et l'extension de leurs de leurs compétences. L'acquisition de point retraite remettrait en cause cette dimension.

## III L'organisation de l'Etat et des services publics

---

1. Renforcer le lien entre citoyens et pouvoirs publics par le développement de partenariats pouvoirs publics/associations. Par exemple dans le domaine de l'emploi : Des bénévoles s'engagent résolument dans la bataille pour l'emploi, au sein de nombreuses associations. Par leur action quotidienne, ils permettent aux personnes sans emploi de rester dans une phase dynamique de recherche, d'être entendus et accompagnés, de rester en réseau avec des professionnels, de tester leurs idées.
2. Pôle emploi pourrait proposer un engagement bénévole des personnes en recherche d'emploi, sur une base volontaire : le bénévolat peut devenir un outil puissant pour transformer les périodes de chômage et de transition professionnelle en parenthèses constructives. Le bénévolat est dynamisant, quête de sens, facilite l'insertion, lisse la brutalité de certaine rupture. La valorisation de l'expérience bénévole s'inscrit comme un facteur essentiel au service de l'emploi. Le Passeport Bénévole de France Bénévolat, par exemple, permet de valoriser les compétences acquises
3. Face à la digitalisation des services publics, de nombreux citoyens se trouvent démunis. Laissant sur le côté un nombre certain de personnes vulnérables. Abolissant les distances, le digital rapproche, ouvre sur l'extérieur... mais il peut aussi amplifier l'isolement, les solitudes. C'est pourquoi, de plus en plus de bénévoles mettent en place des dispositifs d'apprentissage du numérique pour favoriser l'accès aux nouvelles technologies à tous. Il est urgent de soutenir ces projets
4. Des heures de bénévolat pour acquérir des droits (RSA...), une fausse bonne idée ! Le bénévolat est un acte gratuit et libre. Gratuit, il ne peut donner lieu à aucune contrepartie directe. Libre, il ne peut faire l'objet d'une obligation, ni installer un lien de subordination. Proposer des heures de bénévolat obligatoire, en échange du RSA ou de tout autre droit social, est inadéquat et ne peut que créer troubles et incompréhensions. Cela doit être rendu impossible.

## III. La démocratie et la citoyenneté

---

1. Un statut du bénévolat, une fausse bonne idée ! Le bénévolat est un acte libre accessible à tous, pouvant prendre des formes diverses en fonction des motivations et des capacités de chacun. Un cadre statutaire restreindrait fatalement sa forme et la liberté qui le fonde. De ce fait un statut du bénévolat pourrait signer la fin du bénévolat !
2. Favoriser l'engagement bénévole et l'entraide, dès l'école et tout au long de la vie.



## Co-rédacteurs

### A propos de Benenova

L'association *Benenova* ([www.benenova.fr](http://www.benenova.fr)) permet d'agir à son échelle, via des actions solidaires de terrain, courtes et collectives, pour lesquelles chacun peut s'inscrire de façon souple, selon ses disponibilités. Toutes les actions proposées sont développées avec les associations partenaires, qui bénéficient d'un soutien dans la mobilisation et la gestion de bénévoles ponctuels. Créée fin 2013, *Benenova* représente un réseau de 9500 bénévoles en Ile-de-France, à Nantes et à Lille.

Contact : Stéphanie Andrieux (présidente), [stephanie@benenova.fr](mailto:stephanie@benenova.fr)

### A propos de France Bénévolat

*France Bénévolat*, association reconnue d'utilité publique, a pour vocation le développement de l'engagement bénévole associatif pour une citoyenneté active. Trois principales missions en découlent : Promouvoir le bénévolat associatif au service de l'intérêt général ; Mettre en relation les personnes intéressées et les associations mobilisant des bénévoles ; Accompagner les associations pour renforcer la reconnaissance et la valorisation des bénévoles.

Ces missions sont d'autant plus importantes que les associations constituent une force majeure de notre société. Leur ambition, en effet, est d'accompagner nos concitoyens dans le passage du don de temps vers un engagement associatif au sein d'espaces de liberté, d'innovation et de générosité. Le tout, au service de la solidarité et du mieux vivre ensemble.

Contact presse : Lydie Coulon, [l.coulon@francebenevolat.org](mailto:l.coulon@francebenevolat.org), 01 40 61 08 09

### A propos de Passerelles & Compétences

Créée en 2002, *Passerelles & Compétences* ([www.passerellesetcompetences.org](http://www.passerellesetcompetences.org)) est une association d'intérêt général qui a pour objectif de mettre le bénévolat et la solidarité au cœur de la société, et donner à chacun la possibilité de mobiliser et valoriser ses talents et ses compétences. Pionnière dans le développement du Bénévolat de Compétences en France, elle regroupe aujourd'hui, plus de 6500 bénévoles qui s'engagent auprès de 2500 associations humanitaires et solidaires dans des missions ponctuelles, compatibles avec une activité professionnelle à temps plein. *Passerelles & Compétences* est une association d'intérêt général à but non lucratif.

Contact :

Patrick Bertrand, Président Fondateur - [pbertrand@passerellesetcompetences.org](mailto:pbertrand@passerellesetcompetences.org), 06 16 66 85 89

Philippe Moracchini, Délégué Général – [pmoracchini@passerellesetcompetences.org](mailto:pmoracchini@passerellesetcompetences.org), 06 44 68 60 06

### A propos de Pro Bono Lab

*Pro Bono Lab* est le spécialiste de l'engagement par le partage de compétences (bénévolat/mécénat de compétences). Partout en France, comme dans 30 autres pays du monde via le Global Pro Bono Network, nous portons cette conviction que « toute compétence est un bien public », celle-là même qui dès 2011 avait motivé la création de l'association par nos co-fondateurs. Nous permettons aux grandes causes sociétales de se développer durablement en réunissant pour chacune d'entre elles, les compétences que des femmes et des hommes engagés sont en capacité de leur offrir gratuitement, en pro bono. Notre ambition ? Que chacune de ces causes ait accès aux compétences dont elle a besoin pour se réaliser et puisse générer le plus vaste impact social. Par nos grands programmes d'intérêt général, nos travaux d'expérimentation, notre club de prospective, nos activités de conseil et de formation ou via nos actions de plaidoyer, l'équipe du Lab met progressivement, avec optimisme et audace, toutes les parties prenantes de notre société en mode #probono.

**Pro Bono Lab | Toute compétence est un bien public.**

Contact : Marie JOUHAULT, Directrice de la Prospective et des Partenariats, [marie@probonolab.org](mailto:marie@probonolab.org), 07 81 90 06 79

### A propos de Tous Bénévoles

*Tous Bénévoles* est une des associations de référence du bénévolat en France. Elle favorise et promeut l'engagement, en développant des outils innovants et performants. En 2018, elle a permis un nombre très élevé de mise en relation bénévoles/associations en s'appuyant sur ses sites web [tousbenevoles.org](http://tousbenevoles.org) et [jeuneetbenevole.org](http://jeuneetbenevole.org) ainsi que son application Benevol'app. *Tous Bénévoles* compte de nombreuses associations adhérentes et propose un vaste portefeuille de missions dans toute la France. Elle accompagne ces associations au quotidien, leur propose des formations et édite des guides pour les aider dans leurs actions. *Tous Bénévoles* a conclu un partenariat avec LinkedIn qui propose de façon ciblée à ses membres les missions de bénévolat de compétences, d'accompagnement scolaire et de tutorat proposées par *Tous Bénévoles*.

Contact : Isabelle Persoz (Présidente) [ipersoz@tousbenevoles.org](mailto:ipersoz@tousbenevoles.org), 06 61 59 72 30